



Site : www.financespubliques.cgt.fr/331/

Adresse mél : cgt.disi-sudouest@dgfip.finances.gouv.fr

24 mai 2016

Compte rendu du CHS-CT de la DISI Sud-Ouest du 22/04/2016

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

C'est la première instance qui se réunit depuis votre arrivée à la DISI. A cette occasion, la CGT tient à vous rappeler qu'elle n'était pas favorable à la création des DISI. Ces structures ont été créées comme des instruments de la fusion des services informatiques des ex directions dans le contexte de restructurations et de suppressions massives d'emplois au ministère. Le dialogue social instauré au sein de ces directions interrégionales est ainsi très compliqué. La DISI Sud-Ouest s'étend sur un vaste périmètre avec 17 départements et le sentiment d'isolement de certains services, notamment les CID, est bien réel. Toutes les réunions se tiennent sur Bordeaux, ce qui ne facilite pas ce dialogue social. Nous vous demandons de tenir compte de cette situation et de ne pas prendre des mesures qui aggraveraient cet état de fait. Ainsi l'absence de concertation pour fixer les dates de réunions, le refus de prendre en considération les difficultés que nous vous avons signalées, le choix d'un horaire de réunion qui ignore l'éloignement de certains représentants, la volonté de réduire drastiquement la durée des réunions, l'élaboration unilatérale de l'ordre du jour, sont autant de signaux extrêmement négatifs que vous nous avez adressés ces dernières semaines.

Le CHSCT est pour la CGT une instance essentielle. Il a pour mission de contribuer à la protection de la santé de tous les agents (physique et psychologique) ainsi qu'à leur sécurité.

Alors que la situation des services ne cesse de se dégrader, que les suppressions d'emplois deviennent insupportables, la mission du CHSCT est donc primordiale.

Nous tenons à rappeler que pour fonctionner normalement certains droits doivent être respectés :

- l'information,
- la consultation sur les projets importants,
- le respect des délais en amont des projets,
- l'élaboration de l'ordre du jour en association avec le secrétaire du CHSCT.

A l'ordre du jour de ce CHSCT figure la note d'orientations ministérielles 2016 sur la santé, la sécurité et les conditions de travail. Nous notons que les directeurs doivent veiller à la réalisation des DUERP et PAP et que l'évaluation et la prévention des risques, notamment les risques psycho sociaux, est un des objectifs qui leur est assigné. Sur les RPS il est indiqué que le recours aux formations reste prédominant alors que l'effort devrait porter sur la mise en place de mesures organisationnelles qui réduiraient l'exposition des agents. La CGT partage cette analyse.

Lors de votre arrivée dans le département vous nous avez dit être favorable à la mise en place de groupe de travail. Nous ne sommes pas opposés par principe à cette démarche. Mais nous tenons à rappeler que seules les séances plénières du CHSCT sont décisionnelles. Nous souhaitons que les éventuelles réunions de groupe de travail fassent l'objet d'un relevé de conclusions et que les sujets abordés soient repris, dans un débat adapté, en séance plénière.

Sommaire :

- | | |
|--------------------------------|----|
| - Déclaration et analyse | P1 |
| - Note d'orientations 2016 | P2 |
| - Budget et examen des RHS | P3 |
| - PAP 2015, Bilan 2015, divers | P4 |

Le premier CHSCT de l'année avait été convoqué initialement le 15/04 en pleine période des congés scolaires, sans concertation préalable.

Le boycott de la CGT et de Solidaires a contraint le nouveau directeur à le re-convoquer le 22 avril. Il s'agissait pour nous de dénoncer la méthode employée par la Direction (cf. notre déclaration liminaire) et son refus de proposer une autre date. Les réponses du directeur ne nous ont pas convaincu.

Après ce premier couac il s'engage à proposer à l'avance un calendrier des réunions. C'est la moindre des choses et c'est d'ailleurs prévu par la circulaire de la DG sur le fonctionnement des CHSCT. Sur la question des suppressions d'emplois il renvoie le sujet au CTL ... alors que les conséquences de cette politique influent fortement sur les conditions de vie au travail... comme quoi quand il s'agit d'éviter les sujets qui fâchent on renvoie la balle ailleurs !

Quant à la volonté de ne pas transformer les éventuels GT (groupe de travail) en « mini » CHS, le Directeur en a convenu en signalant que ces GT ne seraient pas des instances décisionnaires.

Note d'orientation 2016 présentée par l'ISST (M. Espinat)

Il s'agit cette année d'une mise à jour des orientations.

Orientations 2016 :

- Risque lié au chute de plain pied. Elles sont nombreuses , il convient de s'en occuper car cela entraine beaucoup d'arrêt de travail souvent de courte durée.
- Risque routier (DISI : on a peu de moyens d'action sur les trajets domicile-travail , il faut donc se concentrer sur les déplacements professionnels : code de la route, stage conduite). Il faut se poser la question de l'organisation des déplacements et détecter ce qui est risqué (veiller à l'entretien des véhicules, train, tenir compte des intempéries...).
- Risque incendie et panique : pour l'ISST on est en situation de maîtrise par rapport à ce risque (exercices d'évacuation).

Règlement intérieur 2016 :

M. Espinat insiste sur les nouveautés.

art 2 : affichage dans les services des représentants titulaires et suppléants (par intranet et/ou message aux agents).

art 3 : calendrier prévisionnel des instances ordinaires. 3 réunions à prévoir au minimum par an.

art 4 : envoi des convocations aux titulaires ET suppléants. Les suppléants sont informés aussi de la tenue de groupe de travail.

art 23 : une enquête peut être lancée si un suicide ou une tentative survient en dehors du lieu de travail.

art 26 : relevé de conclusion doit être établi en cas de GT

GT préparatoires aux CHSCT

Le Directeur souhaite mettre de l'ordre dans l'organisation des réunions préparatoires aux CHSCT dans chaque ESI.

La CGT a redit sa position (cf. déclaration liminaire) en demandant la mise en place d'un relevé de conclusions à l'issu de ces GT. Cela permettrait de bien acter les sujets posant problème et devant être débattus lors de la réunion du CHSCT.

Dates des GT préparatoires au CHSCT du 10/06/2016 :

ESI Bx-Océan : **18/05**, ESI Poitiers : **18/05**, Disi-siège : **23/05**, Toulouse : **24/05**

ESI Bx-Garonne : **25/05**

CID : organisation et pilotage ...

Le DISI veut homogénéiser les pratiques dans les ESI et devrait organiser un GT sur les CIDs en proposant des pistes. Il y a un sujet d'organisation et de pilotage dans les CIDs. Il souhaite regarder les conditions d'exercices de la mission et voir par rapport à ce qui est attendu si on est pas dans une dérive... Il participera aux réunions régionales sur l'assistance (Bordeaux, Toulouse et Poitiers).

A suivre...

BUDGET CHS 2016

Le CHS a examiné les premières dépenses de l'année 2016.

Pour une part elles résultent des actions à mener suites aux visites de sites et aux observations mises dans les RHS (registres hygiène et sécurité).

Le budget 2016 du CHS est de 56.948 €.

Voici le tableau des dépenses votées lors de ce CHS.

Propositions des ESI		
ESI	Nature de dépenses	Montant Retenu CHSCT
I	CONDITIONS DE TRAVAIL	
ESI BXO	10 Bras écrans	852,00
ESI BXO	10 repose poignets souris	85,08
ESI BXO	10 casques audio – 8 Téléphones	1 082,74
ESI BXO	formation gestion stress	1 980,00
ESI BXO	Formation gestes et postures TMS	1 080,00
ESI Toulouse	Formation gestion stress <u>niv 2</u>	950,00
ESI BXG	lampadaires quantité 4 équipe <u>cci</u>	1 364,57
II	HYGIENE ET SANTE	
ESI BXO	fauteuil <u>ergo</u> + repose pied	2 438,96
ESI BXO	Kits toilettes 14 balayettes +14 abattants	445,20
ESI Toulouse	casque audio / aménagement poste	137,94
ESI Poitiers	fauteuil ergonomique EY114A	482,66
III	PREVENTION AUTRES RISQUES	
ESI Toulouse	formation secouriste	1 300,00
ESI Toulouse	formation secouriste	800,00
ESI Poitiers	chaussures de travail agent A	59,50
ESI Poitiers	chaussures de travail agent B	52,70
IV	DEPLACEMENTS	
ESI Toulouse	formation risques routiers	1 998,00
ESI BXG	formation risques routiers	3 840,00
V	ELECTRICITE INCENDIE	
ESI BXO	Formation Habilitation <u>Elec</u> BE	958,80
ESI Toulouse	Formation Habilitation <u>Elec</u> BS BE	975,00
ESI Toulouse	Formation Habilitation <u>Elec</u>	440,00
VI	DIVERS	
ESI Poitiers	Fontaine à eau 1* <u>***</u>	586,80
ESI Toulouse	remplacement dalles locaux <u>cid 81</u> +LTI	3 392,40
ESI BXG	aménagement bureau <u>cid47</u> Mme W	1 346,64
ESI BXG	aménagement bureau <u>cid47</u> Mr A	650,94
ESI BXO	Dépose capteurs <u>anti</u> intrusion	318,00
ESI BXO	Fourniture et pose porte intérieure	2 620,80
	TOTAL GENERAL	30 238,73

ESI 31 : Toulouse

CID 81 :

- Fort encombrement des bureaux gênant l'intervention de la CID. La DISI indique qu'une action est à faire pour libérer de l'espace et qu'elle contactera la Direction locale.

- Sur la question du changement des dalles : la DISI n'y est pas hostile si un co-financement est accepté par la Direction locale (devis initial de 6700€). Le Directeur va contacter le Directeur du département et évoquer ce sujet lors de son déplacement sur place en mai.

ESI 86 : Poitiers

- Demande de disposer d'un échafaudage. L'ISST précise qu'il faut une habilitation pour ce genre d'équipement. Il propose de contacter Poitiers et de faire le point avec eux.

- Demande d'équipement d'un bureau avec un retour adapté suite à une réinstallation du service. La réponse locale consisterait à changer de fauteuil. La CGT fait remarquer que les agents n'ont pas été vraiment consultés avant la nouvelle réinstallation et qu'il ne faut pas que l'esthétique prime sur le confort des agents. La Direction s'engage à regarder les solutions possibles.

ESI 33 Bx Océan :

- Service PAS : demande de climatiseur (les réglages actuels ne devant pas être touchés). La CGT précise qu'il ne s'agit pas d'un « ressenti ». Des mesures ont été faites avec un thermomètre (25° l'hiver, ça peut monter à 27°) ; mais parfois cela souffle du froid (à peine 20°) !!! La DISI reconnaît que c'est compliqué : une réintervention au conseil de Cité sera faite.

ESI 33 Bx Garonne :

- Un sujet concernant une collègue ayant des difficultés visuelles suite à son changement de poste de travail (passage en W7). Plusieurs interventions de la CID pour résoudre le problème. Action en cours avec des bureaux du SI en centrale compétents sur ces questions. A suivre.

A noter que des formations sont organisées en commun sur les 2 ESI bordelais.

Propositions non retenues : Fomation gestion conflictuelles encadrants (BO), Echafaudage (Poitiers, demande en suspens).

Proposition retenue par le président malgré abstention des OS : dépose capteur intrusion + pose intérieure à BO. Cette proposition devrait selon nous être financée sur le budget de la DISI.

Question diverse :

Déménagement de l'ESI Bordeaux-Garonne

La CGT a demandé un point sur le déménagement de l'ESI Bx-Garonne sur la cité :

Le Directeur va faire une réunion avec personnels et OS des 2 établissements sur cette question. Pour lui, il y a 2 sujets : le déménagement et la fusion des 2 établissements bordelais.

Le dernier conseil de cité a précisé que les travaux étaient prévus entre 2017-2020. Le budget n'est pas encore disponible. Des travaux d'ingénierie sont à mener. Le Directeur doit revoir la DRFiP33, pour savoir dans quel contexte on pourra rester au 1er étage du bâtiment de Mériadeck. La DRFiP33 nous demande de densifier nos bureaux : on fera pas plus mais pas moins qu'eux. Pas de déménagement intermédiaire à prévoir avant l'arrivée de l'ESI BG à la Cité.

Si pour la CGT le maintien de l'ESI BG à Mériadeck avant le déménagement définitif à la Cité est une bonne chose, la densification envisagée est inquiétante. Elle veillera à ce que les conditions de travail ne se dégradent pas et que soit respecté une surface / agent répondant aux normes.

Bilan CHSCT 2015

Visite médicale	
Effectif total	463
Effectif recensé en suivi quinquennal	52
Effectif convoqué (quinquennal)	50
Effectif non présenté	8
Effectif recensé en suivi annuel	199
Effectif convoqué (annuel)	157
Effectif non présenté	10
Aménagement poste de travail	22
Visite de site	
Nombre visites de site CHSCT	5
Nombre visites de site AP	5
Nombre d'accidents de service	11
dont trajet	3
Nombre d'agents formés	191
Habilitations électrique	74
Risques routiers	4
Secourisme	45
Autres (stress, gestes postures...)	68

Plan Annuel de Prévention 2015 - actions non réalisées

Il reste des actions non réalisées sur le PAP 2015 :

- 1 - Stages conduite routière et entretien de véhicule - vigilance dans l'organisation des déplacements (Toulouse) : sera fait en 2016.
- 2 - Recensement stages gestes et postures - achat de gants (Toulouse) : sera fait en 2016.
- 3 - Contact drfi 31 pour obtenir une zone de stockage (Toulouse) : pour la DISI ce sera dur à réaliser, difficile à mettre en œuvre dans certaines structures (SIP...). Concerne les lieux de stockage pour les matériels.
- 4 - Travaux sur le perron- Signalitique provisoire -mise en jeu garantie (Poitiers) : la réfection de l'escalier a entraîné... Devrait être réalisé en 2016.
- 5 - Sanitaires - constat à signaler à DRFiP33 (Bx Garonne) : constat fait et signalé depuis à DRFiP33.

Les 4 premières actions sont donc reportées sur 2016.



Bulletin d'adhésion

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT Finances Publiques à la DISI-SO

Nom, Prénom :

Date :

Grade :

Adresse administrative :

Adresse mél :

Bulletin à remettre à un militant de la CGT.